

# REVUE

Organe bi-mensuel de la Fédération des Syndicats Chrétiens des Cheminots de France et des Territoires d'Outre-Mer

Rédaction et Administration 26, r. Montholon - Paris (9<sup>e</sup>) Tél. TRUdaine 91-03 C. P. : Assurance-Accidents, PARIS 1500-10 Fédération - PARIS 26 44 Abonnement : 100 Fr.

**NOUS attendons**  
une action vigoureuse  
et directe sur tous les  
prix...

## LA CROISSEE des chemins

L'impression d'apaisement qui s'était dégagée des mesures prises par le Gouvernement pour la revalorisation de notre hiérarchie professionnelle, a fait place rapidement à une nouvelle et profonde inquiétude. Nos camarades attendaient, en effet, en contrepartie logique du nouveau blocage des salaires, une action vigoureuse et directe sur les prix. Nous disons directes, car certains techniciens de la finance admettent assez facilement que cette action puisse s'exercer par des voies détournées. Serait-ce que nous serions déjà engagés dans de telles voies ? Nous l'ignorons, mais ce que nous sommes obligés de constater, c'est que apparemment tout au moins, nous tournons le dos au résultat espéré qui est la régression de la vie chère et l'amélioration effective de notre pouvoir d'achat.

Mais laissons la plume à l'éditorialiste de notre organe fédéral « Syndicalisme » qui, la semaine dernière, exprimait ainsi l'anxiété des travailleurs devant l'évolution de la situation économique du pays après la mise en route du plan Mayer :

Lors de notre long entretien avec M. René Mayer, et alors que nous ignorions tout des projets gouvernementaux (M. René Mayer, questionné par nous, nous avait indiqué que ces projets n'étaient pas encore fixés), nous avons très fermement déclaré au ministre que : « la C.F.T.C. ne saurait se déclarer d'accord avec une politique tendant à fixer un nouveau palier des salaires et des prix et à décréter un blocage des salaires pour une durée de six mois ».

Nous ne sommes pas d'accord avec la politique gouvernementale : nous voulons une déflation des prix, il a décrété d'importantes augmentations, — nous voulons un resserrement du dirigisme sur les secteurs essentiels non seulement au point de vue économique mais aussi au point de vue social (alimentation, articles utilitaires) et il rendra cette situation plus mauvaise, nous voulons la défense du franc, et il le dévalue, — nous voulons une garantie durable pour le pouvoir d'achat des salaires et ceux-ci sont bloqués tandis que les prix qui pèsent le plus sur les budgets familiaux montent en flèche (nouvelles hausses sur la viande, la garote à 40 fr. le kilo, etc.), — nous voulons une véritable ponction monétaire et il se contente d'un emprunt forcé, — nous voulons le châtiment des trafiquants et la mise au travail des oisifs et il veut donner une prime aux spéculateurs sur l'or et les devises L. Arrêtons cette dévaluation que nous pourrions poursuivre car notre dessin n'est pas d'accabler le Gouvernement mais de montrer que sa politique n'est pas la nôtre.

Cependant, ce Gouvernement a un mérite inouï par rapport à ses devanciers : il a une politique et il l'a appliquée avec obstination, il sait où il veut aller et, si le Parlement lui prête vie, il est bien capable d'aboutir, par des voies différentes que celles que nous préconisons, au résultat souhaitable : la remise en ordre de l'économie française et des finances publiques. Mais sa chance, si chance il y a, réside dans la sagesse de la classe ouvrière. Nous sommes encore sous l'effet de cette piqûre de morphine que représente pour nous l'augmentation des salaires. Mais l'effet de cette piqûre ne durera que quelques semaines, puis plus nous aurons de ces augmentations, plus nous aurons de cette piqûre de morphine que représente pour nous l'augmentation des salaires. Mais l'effet de cette piqûre ne durera que quelques semaines, puis plus nous aurons de ces augmentations, plus nous aurons de cette piqûre de morphine que représente pour nous l'augmentation des salaires.

Le fait que, dès à présent, il donne aux travailleurs la certitude que leurs salaires seront ajustés aux fluctuations du coût de la vie, c'est-à-dire qu'il confie au Conseil Economique, comme le demandait la Commission Exécutive de la C.F.T.C. au cours de sa séance du 22 janvier, le soin de mettre au point, selon la revendication posée par notre Comité National des 17 et 18 janvier, la formule qui assurera « le maintien du pouvoir d'achat des salaires, notamment sous l'angle du minimum vital individuel et familial ».

Inutile de se dissimuler qu'il faudra donc prévoir, si le coût de la vie continue de monter, ce qui paraît inévitable, des ajustements de salaires : c'est la voie que nous aurions voulu éviter.

Mais surtout, il faudra s'engager en même temps, sans détour, dans l'autre voie, nous ne pas avoir à s'enfoncer très loin dans la première qui conduit à l'abîme, c'est-à-dire réaliser les réformes préconisées par la C.F.T.C. et tendant à une véritable mobilisation de nos agriculteurs, de notre industrie, de notre commerce, pour une production utile qui permette d'accorder aux masses laborieuses ce « minimum vital matière » sans lequel les augmentations de salaires resteront illusoire et accéléreront la faillite...

Nous ne saurions mieux dire, si ce n'est d'ajouter à ces considérations d'ordre général d'autres soucis particuliers à notre profession. Personne, au fond, n'est pleinement satisfait de son sort parmi les cheminots. Nos camarades de la base, effrayés par une nouvelle poussée des prix, considèrent que le minimum vital, que la C.F.T.C. avait fixé il y a peu de temps à 12.000 fr. par mois à Paris (alors que la C.G.T. semblait se contenter de 10.500), ne leur est plus assuré, bien que le traitement minimum de l'échelle I à cette résidence ait atteint et même dépassé ce chiffre au 1<sup>er</sup> décembre dernier. De là à mettre en cause le nouveau système de rémunération il n'y a qu'un pas facilement franchi, alors que seul en cause l'angoissant problème de la déminéralisation des salaires et des prix.

Quant aux Cadres et aux simples agents de maîtrise, ils estiment injuste le surbaissement de leur base hiérarchique par rapport au minimum vital, sans se rendre toujours compte des avantages appréciables que leur garantit la nouvelle grille des coefficients et la hiérarchisation partielle de l'indemnité de résidence.

Aux uns et aux autres, nous demandons de considérer les avantages nouvellement acquis comme une étape sur le chemin difficile de l'harmonisation de leurs moyens d'existence avec leurs besoins et les exigences de leur niveau social. Qu'il sache bien que nous partageons entièrement leurs inquiétudes, dont notre Conseil Fédéral du 1<sup>er</sup> février s'est fait l'écho, mais qu'un délai de quelques semaines encore nous paraît nécessaire pour juger définitivement de l'orientation, bonne ou mauvaise, de la politique économique et financière du Gouvernement.

A vrai dire, ne sommes-nous pas à une sorte de croisée des chemins ? A peine sortis des voies tortueuses d'un semi-dirigisme, dont les travailleurs n'ont tiré rien de bon, notre pays semble hésiter entre deux grandes routes ouvertes devant lui : celle du dirigisme intégral, celle du libéralisme. Pouvons-nous croire que ces deux voies mènent au même but, c'est-à-dire aboutiront pour nous au même résultat ? L'avenir seul pourra nous le dire, mais il faut que cet avenir soit prochain sinon nous serons obligés de reconsidérer la question sans attendre que l'inquiétude des travailleurs ne fasse place à une déception justifiée.

Secrétaire général. A. PAILLIEUX.

## CONSEIL FEDERAL RECLASSEMENT RETRAITES

du 1<sup>er</sup> Février

Notre premier Conseil Fédéral de l'année 1948 vient de se tenir à Paris le 1<sup>er</sup> février. Il fut profondément marqué par certains événements et les questions professionnelles, ce fut aussi le Conseil Fédéral de la Jolie et de l'espoir puisque pour la première fois nous pouvions nous réunir chez nous dans le nouvel immeuble de notre Confédération.

Si l'on a coutume de dire que les chiffres parlent, ceux présentés par notre trésorier et son rapport financier furent particulièrement éloquents, montrant à la fois la saine gestion de nos finances fédérales et les progrès réalisés depuis un an par notre organisation.

Le rapport moral présenté par PAILLIEUX donna lieu à de larges échanges de vues. Conflit de novembre. Salaires. Harmonisation. Reclassement. Action syndicale. Projets de jeunes. Retraites. Autant de chapitres qui furent étudiés avec la compétence et le sérieux nécessaires. Les décisions prises et la motion finale votées à l'unanimité permirent à notre Confédération de poursuivre son action avec fermeté, appuyée par la masse des cheminots soucieux de défendre leurs intérêts véritables.

Avant de se séparer, le Conseil a fixé aux 23-24-25 avril prochain la date de notre Congrès Fédéral, congrès qui mettra certainement en œuvre une grande fête dans l'histoire du syndicalisme, dans notre profession.

BUTEZ.

### Motion de clôture du Conseil

Le Conseil de la Fédération des Syndicats Chrétiens des Cheminots de France, réuni le 1<sup>er</sup> février 1948 au nouveau siège confédéral, après avoir approuvé le rapport financier témoignant de la prospérité de la Fédération, affirmée notamment par un accroissement sensible des effectifs.

Félicité l'ensemble des militants et des adhérents pour leur action courageuse et efficace au cours de la récente grève insurrectionnelle de la C.F.T.C. et s'est réjoui de l'aveu même des Pouvoirs Publics, la seule force cohérente soucieuse d'assurer la sauvegarde des intérêts professionnels en toute indépendance.

A l'occasion de la discussion du rapport moral également adopté à l'unanimité, le Conseil, Considérant que l'aménagement des salaires et la structure nouvelle apportée au système de rémunération de la S.N.C.F. constitue une étape intéressante vers l'harmonisation avec les secteurs nationalisés, invite le B. F. à poursuivre son effort en vue d'une harmonisation complète à bref délai ;

— Considérant d'autre part que le reclassement promis pour le 1<sup>er</sup> janvier n'a pas encore été réalisé, insiste pour que le plan établi sur les bases approuvées par le Conseil soit pris en considération et mis rapidement en application à la date initialement prévue.

— Soulignant qu'un aménagement de salaires ne saurait avoir d'effet durable que dans le cadre d'un équilibre stable avec les prix garantissant un pouvoir d'achat réel pour tous les travailleurs et assurant en même temps l'équitable hiérarchie des traitements, constate que la récente revalorisation a déjà été en grande partie absorbée par les importantes hausses de nos salaires, résultant du développement conduisant à présenter à brève échéance de nouvelles revendications.

Le Conseil demande spécialement que l'abattement prévu pour les salaires des agents mineurs ne porte pas sur la partie non hiérarchisée de la rémunération ; il insiste pour que la proposition de la C.F.T.C. concernant la réduction à 15 p. 100 du maximum d'abattement de zone soit rapidement adoptée.

Le Conseil renouvelle le vœu que les majorations pour enfants servies aux retraités soient calculées sur le montant de la pension et du complément de pension.

Considérant de ses responsabilités en présence de la nouvelle répartition des forces syndicales, le Conseil réaffirme sa volonté de collaborer sincèrement pour des buts précis d'action professionnelle avec les organisations syndicales authentiques.

Persuadé que les prochaines élections renforceront sensiblement les moyens d'action de la Fédération au profit de tous les cheminots, le Conseil renouvelle sa pleine confiance dans l'application à la date initialement prévue.

— Soulignant qu'un aménagement de salaires ne saurait avoir d'effet durable que dans le cadre d'un équilibre stable avec les prix garantissant un pouvoir d'achat réel pour tous les travailleurs.

— Considérant d'autre part que le reclassement promis pour le 1<sup>er</sup> janvier n'a pas encore été réalisé, insiste pour que le plan établi sur les bases approuvées par le Conseil soit pris en considération et mis rapidement en application à la date initialement prévue.

— Soulignant qu'un aménagement de salaires ne saurait avoir d'effet durable que dans le cadre d'un équilibre stable avec les prix garantissant un pouvoir d'achat réel pour tous les travailleurs.

— Considérant d'autre part que le reclassement promis pour le 1<sup>er</sup> janvier n'a pas encore été réalisé, insiste pour que le plan établi sur les bases approuvées par le Conseil soit pris en considération et mis rapidement en application à la date initialement prévue.

— Soulignant qu'un aménagement de salaires ne saurait avoir d'effet durable que dans le cadre d'un équilibre stable avec les prix garantissant un pouvoir d'achat réel pour tous les travailleurs.

### RECLASSEMENT

Nous avons déjà vu comment les dispositions prévues par l'arrêté du 8 janvier 1948 ont été appliquées à l'écart existant entre les cheminots et les autres secteurs de l'industrie. Un premier pas vers l'harmonisation a donc été fait que nous nous employons à perfectionner.

Mais il reste un problème essentiel à régler : celui du reclassement. La lettre du Ministre, que nous publions d'autre part, ne semble pas résoudre cette question d'importance que le mérite et nous avons fait connaître notre point de vue au cours de la réunion de la Commission de reclassement, qui s'est tenue le 22 janvier dernier.

Nous n'avons jamais changé d'opinion sur ce sujet depuis le début des travaux et, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, nos camarades, nous avons une position bien déterminée, à savoir qu'il faut tenir les engagements formels qui ont été pris avec le protocole du 12 juin.

Nos camarades savent fort bien que nos commissions techniques fédérales ont étudié le problème de la manière la plus sérieuse. Ces études étaient mises définitivement au point dans les dernières semaines de nos travaux, mais le secrétariat fédéral qu'a coordonné le tout en un tableau général de concordances des filières.

En effet, il ne s'agit pas de présenter en vrac les revendications des uns et des autres sans chercher à savoir si l'ensemble est cohérent.

Pour notre part, nous avons voulu, tout en tenant compte au maximum des demandes présentées par les Commissions techniques, préparer un édifice complet. Ces dispositions sont pour une part innovatrices et pour une autre appelées de très expresses réserves.

M. Christian Pineau, dans une lettre adressée le 13 janvier à M. le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., s'est expliqué sur les raisons qui l'ont amené aux solutions que nous connaissons. Sous toutes ces raisons et que nous nous élevons même énergiquement contre certaines et notamment celles relatives au reclassement, nous avons pensé qu'il serait intéressant pour nos camarades de connaître l'argumentation ministérielle et de nous en rendre compte.

Il ne nous s'appliquent pas aux agents actuellement retraités, A. M. le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

OBJET : Rémunération des agents de la S.N.C.F.

Alors que vous le savez, un arrêté ministériel paru au J. O. le 10 janvier 1948 vient de fixer le nouveau régime de rémunération des agents de la S.N.C.F. Je tiens à mentionner dans quel esprit il a été conçu et à souligner les principales conséquences de son adoption.

Il me faut nécessairement de rappeler sommairement les caractéristiques du régime antérieur. Au traitement proprement dit, dont le taux était resté très faible et qui résultait d'un barème on ajoutait les coefficients hiérarchiques n'apparaissant pas, s'ajoutaient :

a) une prime, instituée par le protocole du 12 juin 1947, hiérarchisée selon une grille spéciale de coefficients ;

b) une gratification, dite prime normale de fin d'année, calculée sur le traitement seulement ;

c) une indemnité de résidence variant d'après les échelons hiérarchiques, mais calculée sur la base de 4,16 % de la somme du traitement proprement dit et de l'indemnité de résidence afférents à l'échelon moyen de l'échelle considérée ;

d) une indemnité exceptionnelle de vie chère, non hiérarchisée, par exemple à l'échelon 18, existant depuis 1947, qui a institué cette indemnité dans le secteur privé ;

e) la prime normale de fin d'année, théoriquement égale à 10 % du traitement, s'étant considérablement amoindrie, en valeur relative, du fait que le traitement proprement dit était resté au même niveau, tandis que d'autres éléments venaient s'ajouter à la rémunération globale ;

f) le fait que l'indemnité de résidence ne variait pas avec le hiérarchie avait pour effet de différencier profondément son importance relative ; à l'échelon moyen pondéré de l'échelle 1 (échelon 4), la différence de 2.000 francs entre Paris et la résidence minimum avec les autres résidences, représentait 24 % de la rémunération globale de province, en octobre 1947, tandis que l'échelon moyen pondéré de l'échelle 18 (échelon 8), cette différence ne représentait que 7 % de la rémunération globale de province.

— La majoration des heures supplémentaires aurait dû être calculée non seulement sur le traitement, mais également sur la prime hiérarchisée, car celle-ci avait réellement le caractère d'un salaire. Par conséquent, son calcul sur l'indemnité de résidence ne justifiait ni plus, ni moins, l'aggravation des inconvénients rappelés ci-dessus.

— L'adoption d'un arrêté portant modification de la rémunération des agents de la S.N.C.F., que je me suis efforcé, tout en augmentant d'une manière substantielle les salaires, de faire disparaître les plus graves de ces anomalies et d'instaurer un régime qui facilite le reclassement et constitue un pas appréciable vers l'harmonisation des salaires des secteurs industriels.

### Non le Salaire de base n'est pas encore « vital »

On connaît maintenant, dans tous les détails, le nouveau régime de rémunération qui nous est applicable depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1947 et sur lequel nous avons fourni tous les renseignements que chacun désirait avoir.

La plus importante critique, celle qui nous a paru absolument essentielle, c'est que le salaire de base de base demeure insuffisant.

La C.F.T.C. a, depuis longtemps déjà, formulé un axiome dont nous ne serions pas, est qu'un salaire minimum vital doit correspondre un minimum matières vital.

Notre salaire de base est maintenant harmonisé sur celui du régime général. C'est un point qui a son importance. Il nous trace la ligne de notre action : c'est sur

le plan général et en appuyant de toutes nos forces l'action de la C.F.T.C. que nous devons œuvrer pour que le plus modeste des travailleurs obtienne, enfin, ce salaire qui lui permettra de vivre décemment, c'est-à-dire « humainement », du fruit de son travail.

C'est également dans le même sens qu'il nous faudra poursuivre nos efforts en vue d'un salaire familial, lui aussi suffisant.

Malgré tout ce qui a été fait en faveur de la famille, il demeure que chaque famille doit dans un foyer fait baisser le standard de vie de ce foyer. C'est à une pénalité intolérable à l'endroit de ceux qui apportent au pays la plus belle de ses richesses.

Le salaire de base est maintenant harmonisé sur celui du régime général. C'est un point qui a son importance. Il nous trace la ligne de notre action : c'est sur

le plan général et en appuyant de toutes nos forces l'action de la C.F.T.C. que nous devons œuvrer pour que le plus modeste des travailleurs obtienne, enfin, ce salaire qui lui permettra de vivre décemment, c'est-à-dire « humainement », du fruit de son travail.

C'est également dans le même sens qu'il nous faudra poursuivre nos efforts en vue d'un salaire familial, lui aussi suffisant.

Malgré tout ce qui a été fait en faveur de la famille, il demeure que chaque famille doit dans un foyer fait baisser le standard de vie de ce foyer. C'est à une pénalité intolérable à l'endroit de ceux qui apportent au pays la plus belle de ses richesses.

Le salaire de base est maintenant harmonisé sur celui du régime général. C'est un point qui a son importance. Il nous trace la ligne de notre action : c'est sur

le plan général et en appuyant de toutes nos forces l'action de la C.F.T.C. que nous devons œuvrer pour que le plus modeste des travailleurs obtienne, enfin, ce salaire qui lui permettra de vivre décemment, c'est-à-dire « humainement », du fruit de son travail.

C'est également dans le même sens qu'il nous faudra poursuivre nos efforts en vue d'un salaire familial, lui aussi suffisant.

Malgré tout ce qui a été fait en faveur de la famille, il demeure que chaque famille doit dans un foyer fait baisser le standard de vie de ce foyer. C'est à une pénalité intolérable à l'endroit de ceux qui apportent au pays la plus belle de ses richesses.

Le salaire de base est maintenant harmonisé sur celui du régime général. C'est un point qui a son importance. Il nous trace la ligne de notre action : c'est sur

le plan général et en appuyant de toutes nos forces l'action de la C.F.T.C. que nous devons œuvrer pour que le plus modeste des travailleurs obtienne, enfin, ce salaire qui lui permettra de vivre décemment, c'est-à-dire « humainement », du fruit de son travail.

C'est également dans le même sens qu'il nous faudra poursuivre nos efforts en vue d'un salaire familial, lui aussi suffisant.

Malgré tout ce qui a été fait en faveur de la famille, il demeure que chaque famille doit dans un foyer fait baisser le standard de vie de ce foyer. C'est à une pénalité intolérable à l'endroit de ceux qui apportent au pays la plus belle de ses richesses.

## REPARTITION des Anciens Mineurs

### la Grève politique

Au cours des événements douloureux de novembre-décembre, notre camarade ALBERT SCHMITT, député du Bas-Rhin, a fait, en faveur des cheminots, une intervention à la tribune de la Chambre.

Nous n'avons pas trouvé en janvier la place suffisante pour publier cette intervention dans notre journal ; nous en donnons ici de larges extraits que nos camarades liront avec intérêt, en se replaçant mentalement dans l'atmosphère de ces journées tragiques :

Messieurs, messieurs, si j'ai tenu à intervenir dans la séance, c'est principalement dans l'intention de vous entretenir aussi brièvement que possible de la question de la grève, à la fois de la fer et de la charbon, à ce sujet, quelques questions au gouvernement.

Nous assistons actuellement, dans le pays, à ce que certains se plaisent à appeler des conflits sociaux, alors qu'en réalité il s'agit de conflits sociaux, nous en donnons ici de larges extraits que nos camarades liront avec intérêt, en se replaçant mentalement dans l'atmosphère de ces journées tragiques :

Je ne saurais nier que la situation actuelle des travailleurs en général, celle des cheminots en particulier, n'est pas des meilleures et que le mérite d'être examinée avec beaucoup d'attention. Il faut trouver une solution raisonnable au problème des salaires et des prix.

Or, ceux qui croient que le meilleur moyen d'arriver à une amélioration sensible et durable des conditions de vie des travailleurs de ce pays en les maintenant dans une agitation quasi permanente sont les premiers à s'apercevoir très vite qu'ils auront été les artisans de leur propre perte.

On ne peut pas, en effet, demander une augmentation de la production industrielle ou commerciale, comme remède à la crise que nous traversons, encore que le ton ait considérablement baissé depuis un an, et agir en ce moment de telle sorte que la production soit sabotée, voire paralysée.

On ne peut pas sérieusement revendiquer des augmentations de salaires, des traitements et des avantages, tant que la production n'est pas en mesure de les payer. On ne peut pas, dans la situation actuelle, demander plus de travail et de meilleures conditions de travail, tant que la production est sabotée, voire paralysée.

On ne peut pas sérieusement revendiquer des augmentations de salaires, des traitements et des avantages, tant que la production n'est pas en mesure de les payer. On ne peut pas, dans la situation actuelle, demander plus de travail et de meilleures conditions de travail, tant que la production est sabotée, voire paralysée.

## Charles THOMAS

« Un apôtre, un peu débordant d'ardeur fut le premier commis-voyeur du syndicalisme, notre brave ami Thomas, à l'époque agent de train, qui recruta de nombreux adhérents un peu partout, avec un zèle parfois poussé. »

(Extrait de l'Histoire des Cheminots de France n° 1915-1920.)

Charles Thomas n'est plus. Nous l'avons conduit à sa dernière demeure, début de novembre, au cimetière de La Garenne ; il avait 70 ans.

Thomas était un des fondateurs du Syndicat Est, dont il était vice-président. C'est de train sur la ligne de la Bastille, il y avait créé des groupes vivants, dont l'un au moins est devenu un syndicat important, c'est celui de La Garenne. En passant, il me plaît à rendre hommage à son ancien secrétaire, disparu, lui aussi, notre ami Lucien Heblou.

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

REPARONS DE LA GREVE PORTOISE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Je dois dire que je ne comprends plus et que la question de savoir pour quelle raison cette même Fédération...

Mais le pense aussi et surtout à la masse des milliers de petits retraités du rail qui, après une vie de labeur...

Toutes ces questions connues par le gouvernement, ne peuvent être discutées que dans un cadre...

Mais la liberté du travail, on ne la protège pas par des paroles, mais par des actes...

Tout Français éprouve comme moi cette méthode de sabotage des installations...

Je dis que cela doit cesser. Ce n'est pas là, il me semble, l'action sociale dont on parle. Cela n'a rien de social.

rien à voir avec la défense des intérêts professionnels. Je pense aussi — j'y ai fait allusion tout à l'heure — que si une proportion...

Je demande donc au gouvernement de se monter ferme et résolu dans le rétablissement de l'ordre public...

Lorsque le calme sera revenu, lorsqu'une retraite insatisfaisante attendent avec une patience héroïque...

Vous montrerez alors que la République, dans la plénitude de ses droits...

Après avoir enregistré les amendements obtenus dans le sens de l'harmonisation et du reclassement...

Les délégués, après avoir voté le vœu d'insister sur l'abandon de leurs revendications...

— ont constaté avec plaisir l'accroissement de leurs effectifs au cours de l'exercice 1947...

— sans apporter une hostilité de principe à l'augmentation de la seule cotisation fédérale...

— ont constaté avec plaisir l'accroissement de leurs effectifs au cours de l'exercice 1947...

— ont constaté avec plaisir l'accroissement de leurs effectifs au cours de l'exercice 1947...

— ont constaté avec plaisir l'accroissement de leurs effectifs au cours de l'exercice 1947...

LES NOTABLES DE REGION SUD-EST OUEST MEDITERRANEE

MILITANTS, assistez nombreux aux Congrès des Commissions techniques, le dimanche 6 mars à NIMES

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER

Les camarades de l'Union, réunis à Paris, ont adopté l'ordre du jour qui figure d'autre part et que chaque Syndicat a reçu en plusieurs exemplaires pour affichage...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

Le compte rendu de ce Conseil du 11 janvier, tous les camarades ont pu lire, certes, résumer les chaudes discussions...

UNION FEDERALE DES RETRAITES SUPPLEMENT AU JOURNAL SPECIAL POUR LES RETRAITES

Nous sommes sur le point de publier, pour les retraités, un supplément au journal qui complètera, au 1er janvier, l'organe de tous nos adhérents « Le Cheminot de France ».

Camarades retraités de tous nos groupes, camarades de tous nos groupes, camarades de tous nos groupes...

Chaque un de vous fasse cet effort, nous envoie une adhésion métrée sur papier autocollant, et le supplément sortira des presses.

Depêchez-vous ! GAUGE.

NOUVELLES DES GROUPES

LIMOGES. Les camarades de notre groupe de Limoges ont été reçus par le Bureau fédéral...

LE MANS. Les camarades de notre groupe de Mans ont été reçus par le Bureau fédéral...

AMIENS-LONGUEAU. L'Assemblée générale du Syndicat s'est tenue le 9 janvier dernier...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER. Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER. Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER. Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER. Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL...

CONSEIL D'UNION DU 11 JANVIER. Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL...

ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil de l'Union des Syndicats chrétiens de Cheminots de France, réunis à Paris, le 11 janvier 1948...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

— Étaient les adhérents de la première période de grève du mois de novembre dernier et ont voté, à l'unanimité, un amendement...

RADIO DISTRIBUTEUR DES GRANDES MARQUES

68, Bd Voltaire, PARIS-11 (Métro : Saint-Ambroise)

TOUTES MARQUES T.S.F. — AU PLUS BAS PRIX — Meubles Radio - Pick-up - Tourne-Disques - Aspirateurs - Livrés avec garantie totale.

REPARATION tous postes dans les 24 heures. Reprise des anciens postes. GRANDES FACILITES DE PAIEMENT.

Remise spéciale sur présentation de cette annonce.

CONVOCAZIONE

Le Congrès de l'Union Sud-Ouest se tiendra les 6 et 7 mars prochains à Limoges.

Chaque Syndicat ou Groupe doit présenter ses dispositions pour assister au moins un de ses responsables.

Le Bureau de l'Union Sud-Ouest. Réunion mensuelle de décembre 1947. La réunion a lieu le 17 décembre, à 18 h.

Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL, vice-président, à la place de CAERON.

Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL, vice-président, à la place de CAERON.

Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL, vice-président, à la place de CAERON.

Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL, vice-président, à la place de CAERON.

Le 11 janvier s'est tenu à Paris, sous la présidence du camarade Joseph CUZOL, vice-président, à la place de CAERON.

LE COMPTOIR CARDINET

La plus grande bijouterie de Paris a décidé d'accorder à tous les Fonctionnaires, sur présentation de leur carte, des FACILITES DE PAIEMENT

LE COMPTOIR CARDINET, Maison de Confiance fondée en 1874, Fournisseur des Fonctionnaires et des Associations de Fonctionnaires depuis plus de quatre ans.

Le plus grand choix à tous les prix de BIJOUTERIE, BAGUES DE FIANÇAILLES, MONETRES, CARILLONS, PENDELETES, ORFÈVRES, MONTRES, CROQUETS, COUVERTES, PORCELANES, LUSTRES, CHIMÈRES, BRONZES D'ART, APPAREILS T. S. F., tous ARTICLES POUR CADEAUX, pour grandes personnes, enfants et nouveaux-nés.

Les jeunes ménages et les familles ayant souffert de la guerre obtiennent au COMPTOIR CARDINET les plus grandes facilités pour la constitution ou l'amélioration de leur foyer.

145 à 151, av. de Clichy, Paris-17 (angle rue Cardinet) Métro : BROCHANT - Autobus : 76 et 81 - Gare Pont Cardinet. Magasins ouverts tous les jours (sauf dimanche et lundi) de 9 à 19 heures sans interruption.

AVIS IMPORTANT AUX CHEMINOTS

Vous bénéficiez désormais de remises variant de 10 à 30 % sur tous vos achats en utilisant le BONS DE COMMISSION de l'ENTRÉE Commercial. Groupement des intérêts privés contre la vie chère et la hausse des prix.

Après de quelques prix : Costumes pure laine 6.800, Costumes sur mesure, coupe impeccable 9.800, Lunetterie, remises 25 %, Radio toutes marques, remises 10 %, Chemises percale 495, Petits cols 4/4 très fins 100, Petits cols 1/2 très fins 63.

Remises très importantes sur tissus, vêtements, chaussures, rideaux, meubles, bonneterie, articles cadeaux, alimentation, vins et spiritueux, etc...

ECHANGE D'APPARTEMENT

Ech. app. Belma, 3 pièces, c. s. d. bain, W.C. G. El., confort 2 p. c., à Paris. Ecr. JYSSLAND, 12, rue Charles-Tellier, Vitry (Seine).

Catalogue Gratuit SUR DEMANDE

63, B<sup>e</sup> MAGENTA - PARIS (MÉTRO GARE DE LEST) LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE FACILITES DE PAIEMENT (SE RECOMMANDER DE CE JOURNAL)

Cotisation fédérale : 60 francs par an, plus frais d'envoi de la carte par la poste.

LA MONTE DE QUALITE

La Montre de Qualité

Catalogue Gratuit